



CENTRE
ORNITHOLOGIQUE
LORRAIN

FICHES d'HOMOLOGATION CHR

Consignes de Rédaction



La première partie (recto de la fiche) n'appelle pas de commentaire particulier : il suffit de répondre à chaque question de la manière la plus précise, autant qu'il est possible.

La partie la plus importante figure au dos de la fiche. Il s'agit de la description de l'oiseau à homologuer. Sachez que l'homologation sera prononcée en fonction des éléments contenus dans cette description. La plupart des (cependant rares) fiches refusées le sont pour les motifs suivants : description insuffisante, impossibilité d'exclure une espèce voisine, détail déterminant important absent...

Voici quelques conseils pour une description efficace :

- **Rédigez la fiche tout de suite**, le jour même. Une fiche remplie un an ou davantage après l'observation ne peut être objective et digne de foi.
- Situez l'endroit et le milieu dans lesquels l'oiseau évoluait.
- **Indiquez comment vous êtes parvenu à déterminer l'espèce.** Il peut être intéressant de relater la chronique de votre démarche de détermination avec les éventuelles fausses pistes successivement abandonnées.
- En découvrant l'oiseau, ayez les réflexes d'observation efficace, concentrez-vous sur les caractères déterminants.
- **Soyez précis dans la description des parties du corps de l'oiseau.** Révissez les planches anatomiques des guides ornithologiques. Le schéma est très utile et, même caricatural, peut remplacer bien des phrases.
- Utilisez un **vocabulaire exact** (désignation des couleurs, des marques corporelles : stries, barres, rayures...).
- **Présentez l'oiseau dans son ensemble** : donnez les éléments qui ont permis de le classer d'emblée dans tel ou tel groupe (limicole, canard, turdidé...) ce qui n'est pas forcément évident pour celui qui lit la fiche ; donnez une échelle de taille.
- **Si l'espèce est reconnaissable au premier coup d'œil ou inconfondable (Huîtrier, Jaseur...) ou observée dans d'excellentes conditions**, ne vous dispensez pas d'indiquer les critères observés. Nous ne pouvons accepter les mentions du type : « l'oiseau présentait le plumage typique de l'espèce », « l'oiseau a émis son chant qui m'est familier », « je connais l'espèce pour l'avoir observée lors de mes dernières vacances ».
- Vous pouvez **souligner les éléments descriptifs** de votre fiche. **Relisez-les** ensuite, et rien qu'eux : suffisent-ils à identifier l'espèce ? La réponse à cette question renseigne sur la validité de la fiche.

FICHES d'HOMOLOGATION

CHR

Consignes de Rédaction

Essayez de rester aussi simple que possible. Un défaut souvent rencontré est de disproportionner la partie du texte concernant les circonstances de l'observation, quelquefois accompagnée de nombreuses digressions, au détriment de la description proprement dite. Supprimez ce qui n'est pas directement lié à l'identification.

Soyez objectif, bref et efficace. Donnez les faits, les éléments effectivement observés. Evitez les impressions, les suppositions, les termes vagues tels que 'semblait', 'donnait l'impression'. Ne comparez les proportions de taille ou d'envergure avec une autre espèce qu'en présence directe de cette autre espèce.

Ayez le réflexe du schéma. Indépendamment de ses qualités artistiques, il étaiera efficacement la description.

Vérifiez quelles espèces sont à soumettre et à quelles périodes pour les migrants stricts. Voir la liste des espèces homologables disponibles sur ce site. Un oiseau très rare doit être d'autant plus détaillé. Les critères distinctifs principaux doivent avoir été notés.

N'hésitez pas à demander conseil au secrétaire du CHR, R.Lécaille.

Remplir une fiche d'homologation n'est pas un pensum. C'est un exercice formateur au point de vue de l'observation. C'est l'occasion de revivre un moment privilégié et un excellent moyen de le mémoriser.

R.Lécaille.

D'après 'Le Gobemouche' N°3 juin-juillet 1995 et N°21 mars 2000.